PERGAM

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SHIELD GLOBAL CONVERTIBLE
un compartiment de SHIELD SICAV
Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : PERGAM
Action I CHF ISIN : FR001400YFH3
Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.pergam.net. Appelez le +33 1 53 57 72 00 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de PERGAM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
PERGAM est agréée en France sous le numéro GP01032 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
SHIELD SICAV est agréé en France et réglementé par l' Autorité des marchés financiers (AMF).
Date de production du Document d'Informations Clés : 15.05.2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV). Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Durée
La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Objectifs
L'objectif de gestion du Produit SHIELD GLOBAL CONVERTIBLE est de surperformer l'indice Refinitive Qualified Global Convertible Hedged EUR (UCBITREH) sur la durée de placement recommandée. Cette gestion s'effectuera en investissant principalement dans des obligations convertibles à l'international. La gestion sera effectuée de manière active et les investissements pourront s'écarter de l'indice de référence. Une couverture de change active pourra être mise en place afin de diminuer les impacts du change contre l'Euro (devise de référence) pour les investissements réalisés en devises (principalement en CHF, GBP, JPY, HKD, USD).
La stratégie d'investissement consiste à investir dans un portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles.
Le Produit investira au minimum à 70% et jusqu'à 110 % de ses actifs dans des obligations convertibles ou instruments similaires à revenu fixe (tels que les actions préférentielles convertibles, les obligations convertibles, les bons de souscription d'obligations, les obligations échangeables et autres obligations convertibles).
Le Produit pourra investir jusqu'à 30% maximum dans des obligations à revenu fixe, et instruments du marché monétaire.
Les investissements en actions sont limités à 10% maximum.
Le Produit pourra utiliser des produits dérivés jusqu'à une fois l'actif afin de couvrir les risques liés à l'évolution du marché obligataire, sensibilité aux taux d'intérêts ou expositions aux devises.
Le Produit met en œuvre une stratégie de gestion active. Le choix des obligations convertibles repose sur une analyse fondamentale des émetteurs et des émissions. Il n'y a pas de limitation dans la notation des émetteurs.
Les émissions pourront être émise en euro mais également en devise, notamment en dollar US, ce qui expose l'investisseur aux évolutions des devises.
Le porteur peut être soumis au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net. Cependant, le Produit pourra couvrir tout ou partie du risque de change éventuel selon les anticipations du gérant.
La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre 0 et +5.
La valorisation des investissements s'effectue au prix de milieu de fourchette (Mid) pendant l'intégralité de la durée de vie du Produit.
L'investissement dans les obligations d'entreprises est soumis à différents risques tels que le risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisent, ceci pourrait conduire à une baisse de la valeur liquidative du Produit.
Le Produit peut investir dans des actions en direct jusqu'à 10% maximum de son actif net, résultant d'une conversion d'un des types d'instruments définis ci-dessous.
Le Produit peut en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé :
- dans des titres obligataires convertibles de toutes zone géographique, sans limite de notation.
- dans des titres obligataires, à taux fixe ou variable, d'émetteurs privés ou publiques, réputées de catégorie d'investissement « investment grade » au moment de l'acquisition, à savoir notés au minimum BBB- ou considérés comme tels par l'équipe de gestion ou réputés « spéculatifs » dits « high yield » à savoir sans notation ou dont la notation peut être inférieure à «investment grade» jusqu'à un maximum de 100% ;
- dans des titres de créances négociables, à taux fixe ou variable dans la limite de 30%.
Le Produit peut également investir dans les obligations « callable » et/ou « puttable ».
Affectation des sommes distribuables : capitalisation

Investisseurs de détails visés
Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux personnes morales et aux investisseurs institutionnels pour compte propre ou pour compte de tiers.
Ce Produit convient aux investisseurs non professionel et professionels, privés ou institutionnels qui ont une connaissances basique en matière d'investissement et qui peuvent supporter d'éventuelles pertes en capital. Ce Produit a pour objectif d'augmenter la valeur et de répondre aux besoins d'investissement durable, tout en offrant, dans des conditions de marché normales, un accès quotidien au capital investi. Il répond à des besoins d'investissement à moyen/long terme et convient à tous les canaux de distribution.
Ce Produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Produit.

Informations pratiques
Dépositaire : CACEIS Bank
Les demandes de rachat sont centralisées du lundi au vendredi avant 12 heures (heure de Paris) auprès de CACEIS Bank.
Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de PERGAM - 28 rue Bayard – 75008 Paris. Ces documents sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement.
La valeur liquidative, le calcul mensuel des scénarios de performance et les performances passées du Produit peuvent être obtenus dans les locaux de la société de gestion ou sur son site Internet : www.pergam.net.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans).Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Produit concentre ces investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des évènements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque de taux d'intérêt : Par définition, le risque de taux correspond à la possibilité pour un fonds d'investissement d'être impacté négativement par une variation des taux d'intérêt. Le risque de taux peut ainsi se manifester via une diminution des produits financiers en cas de baisse des taux d'intérêt et/ou une augmentation des charges financières en cas de remontée des taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Produit.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Produit peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Produit à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Produit.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : Les obligations convertibles sont des titres hybrides entre une dette et les produits propres, qui, en principe, permettent aux titulaires de convertir leur participation en obligations en actions de la société émettrice à une date future déterminée. L'investissement dans les convertibles entraînera une plus grande volatilité que les investissements obligataires effectués dans les obligations classiques.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Produit.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du Produit.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scenarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Investissement CHF 10 000

La période de détention recommandée est de 5 ans.		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 7 370	CHF 6 950
	Rendement annuel moyen	-26,30 %	-7,02 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 7 620	CHF 10 030
	Rendement annuel moyen	-23,80 %	0,06 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 10 750	CHF 12 630
	Rendement annuel moyen	7,50 %	4,78 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 15 030	CHF 17 330
	Rendement annuel moyen	50,30 %	11,62 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez CHF 10 000.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 02/2021 et 12/2025.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 06/2020 et 06/2025.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 02/2016 et 02/2021.

Que se passe-t-il si PERGAM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous founit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- CHF 10 000 sont investis.

Investissement CHF 10 000	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)**
Coûts totaux	CHF 151	CHF 986
Incidence des coûts annuels (*)	1,5 %	1,6 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,37 % avant déduction des coûts et de 4,78 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement CHF 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	CHF 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	CHF 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	CHF 75
Coûts de transaction	0,76 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 76
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Description : 15% TTC de la surperformance du Produit par rapport à la performance de l'indice Refinitive Qualified Global Convertible Hedged EUR sur l'exercice. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	CHF 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans
Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement, étant précisé que le rachat de vos actions avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.
Les demandes de rachat sont centralisées du lundi au vendredi avant 12 heures (heure de Paris) auprès de CACEIS Bank.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Produit ou le comportement (i) de la société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce Produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce Produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :
- Si votre réclamation concerne le Produit lui-même ou le comportement de la société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de PERGAM – 28 rue Bayard – 75008 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.pergam.net.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le Produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez obtenir les derniers scénarios de performance en contactant https://www.pergam.net/fonds/.
Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.
Le Produit est classé « Article 8 » au sens du Règlement SFDR.
Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.